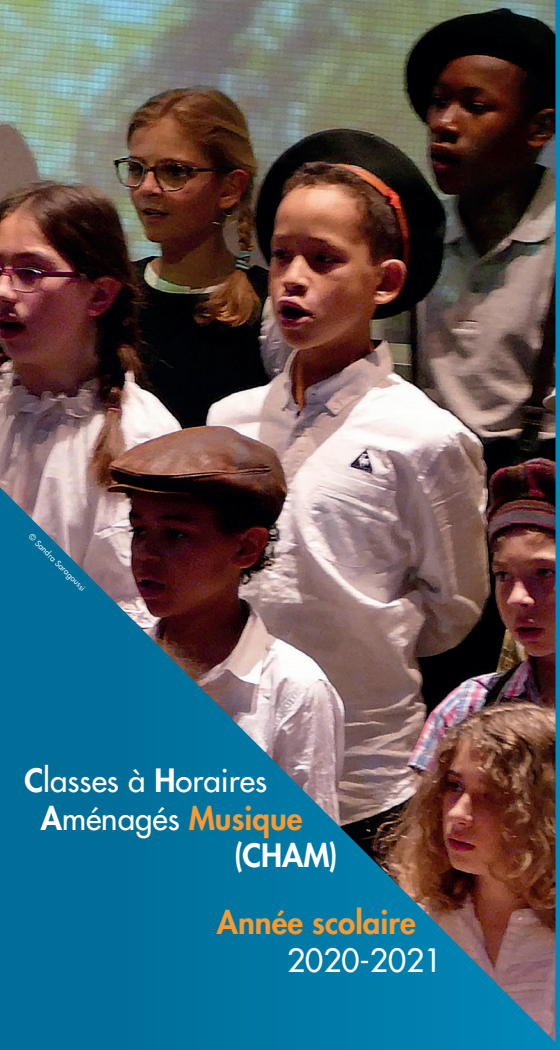
VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

LA MUSIQUE S'APPREND AUSSI À L'ÉCOLE !





Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

Année scolaire 2020-2021

Réunion d'information

Mardi 3 mars 2020, à 18h15

École Billancourt

174, rue de Billancourt

GRAND PARIS SEINE OUEST

académie Versailles
direction des services départementaux de l'éducation nationale Hauts-de-Seine

boulognebillancourt.com

VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Les Classes à Horaires Aménagés Musique *s'adressent aux élèves de CE2, CM1, CM2 qui manifestent une motivation particulière pour la musique. Pour l'entrée en CE2, la CHAM accueille aussi bien les enfants ayant déjà pratiqué la musique que des débutants.*
Venez découvrir ces enseignements qui contribuent à l'épanouissement des enfants.





QUELLES DISCIPLINES ENSEIGNE-T-ON ?

Les élèves reçoivent des cours d'instrument, de formation musicale et de chorale. Dès le CM1, ils participent à l'orchestre de la Classe à Horaires Aménagés Musique. Les cours sont dispensés par les professeurs du Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt.

DES CHAM INTÉGRÉES A L'ÉCOLE

L'enseignement de la musique s'inscrit dans la conformité des programmes scolaires de l'Éducation nationale à raison de 3h à 4h45 par semaine. L'enseignement scolaire est dispensé à l'école élémentaire Billancourt, située 174 rue de Billancourt et les cours de musique au Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt (22, rue de la Belle-Feuille) ainsi qu'à l'école.

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Une réunion à l'intention des familles intéressées aura lieu le mardi 3 mars, à 18h15, à l'école Billancourt.
Les dossiers d'inscription sont téléchargeables à partir du 1er février sur le site du CRR : crr-bb.seineouest.fr, ou à retirer directement à l'école Billancourt ou au Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt. Tous les dossiers sont à retourner à l'école avant le mercredi 18 mars 2020.
Une évaluation des aptitudes à la musique et des entretiens de motivation seront organisés le lundi 20 avril 2020. L'admission sera prononcée à la fin du mois de mai.
A l'issue des Classes à Horaires Aménagés Musique élémentaires, il est possible de poursuivre ses études en CHAM au collège Landowski, à Boulogne-Billancourt, sous réserve de l'admission de l'élève en classe de 6ème, d'un test instrumental, et ce dans la limite des places disponibles.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
22, rue de la Belle-Feuille - 92100 Boulogne-Billancourt
01 41 31 83 22
crr-bb.seineouest.fr

© Sandra Saragoussi – DR *Merci de ne pas jeter sur la voie publique*